Explique-moi ma facture d'eau …

Les factures d'eau 2020 viennent d'arriver et les Saillansons s'interrogent : pourquoi une augmentation du coût de l'eau à Saillans ?

Depuis le 1er janvier 2020, la commune adhère au SMPAS (Syndicat Intercommunal des eaux de Mirabel, Piégros, Aouste, Saillans) qui gère, par transfert de compétences, l'eau potable et l'assainissement des quatre collectivités qui la composent.

Cette situation, la municipalité en a hérité et elle a décidé de l'assumer puisque la commune de Saillans est représentée au syndicat par trois élu(e)s, au même titre que les 3 autres communes. C'est l'affirmation de notre prise de responsabilité et de la compétence reconnue du syndicat.
Il est par ailleurs inutile d'opposer commune et syndicat, ce sont toutes deux des structures élues en recherche de l'intérêt général.

La municipalité précédente, dans sa lettre d'info municipale n°25 de l'hiver 2019, annonçait déjà une « *augmentation des tarifs progressive sur 4 ans (lissage) »* répartie entre tous les usagers au prorata de leur consommation. Pour les factures saillansonnes, cette hausse du prix concerne notamment le montant de l'abonnement pour l'eau potable et le prix de l'assainissement.
La gestion saine du service doit prendre en compte la sécurisation de la ressource en eau, ainsi que l'entretien et l'extension du réseau dans un objectif d'aménagement du territoire et de développement économique. Du fait de la vétusté du réseau public et de la nécessaire prise en considération des enjeux écologiques (appauvrissement de la ressource en eau, surveillance des réseaux, amélioration de leur exploitation…) nous avons demandé une prospective sur les investissements nécessaires. Le montant prévu des travaux qui seront réalisés par le SMPAS sur Saillans est de l'ordre de 2 millions d'euros sur 10 ans portés intégralement par le syndicat. La réalisation de ce programme que nous avons négocié et élaboré avec le SMPAS et la qualité du service fourni seront à la hauteur de l'augmentation annoncée lors de l'adhésion. Cette augmentation ne sera pas qu'un alignement des tarifs avec ceux des autres communes.

Vos élus défendent les intérêts des habitants en pleine conscience des dossiers techniques et financiers, dans un souci de solidarité et de transparence et dans une vision de territoire au sein du SMPAS.

Dès que la situation sanitaire le permettra, la municipalité de Saillans s'engage à organiser une réunion publique en compagnie des élus du SMPAS permettant à chacun d'exprimer opinions et questionnements sur ce sujet.

Nous restons vigilants et désireux d'informer la population, au service de tous.

La municipalité de Saillans.